

INFORMATION PRESSE

Laval, le 4 septembre 2026

Rentrée 2026 : la Région investit dans ses lycées Inauguration du nouveau bâtiment au lycée général et technologique Douanier Rousseau à Laval

Ce vendredi 4 septembre, Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire, aux côtés de Marie-Ange Pintard, proviseure et de l'architecte, s'est rendue au lycée général et technologique Douanier Rousseau à Laval pour inaugurer la restructuration et l'extension du nouveau bâtiment financé par la Région à hauteur de 13,65 M€. A cette occasion, la présidente de Région a rappelé les objectifs prioritaires de la Stratégie d'investissement dans les lycées 2025-2030.

Le lycée Douanier Rousseau accueille 898 élèves en bac général, et technologique et propose des formations en BTS (support action managériale et services informatiques aux organisations).

Des lycées entretenus, modernisés et rénovés, où les élèves apprennent dans les meilleures conditions possibles

Ce projet de restructuration et d'extension de bâtiment répond à plusieurs enjeux :

- **Des locaux agrandis, accessibles et modernisés :**
 - Restructuration du secteur scientifique,
 - Amélioration de l'accueil et gestion des flux piétons/ véhicules,
 - Réaménagement et extension des locaux de la vie scolaire, de l'espace enseignants et du pôle santé social,
 - Mise en accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap,
 - Amélioration des performances thermiques de l'enveloppe extérieure du bâtiment comprenant : réfection des toitures terrasses, remplacement des menuiseries extérieures, isolation thermique.
 - Restructuration des sanitaires.

Prioriser la performance énergétique et environnementale

L'ensemble du chantier a été réalisé dans une démarche de Haute Qualité Environnementale des bâtiments avec des cibles très performantes et contribue à l'atténuation du changement climatique :

- **Objectif de réduction énergétique (baisse de 50% des consommations énergétiques) et confort d'été :** toiture permettant d'accueillir des panneaux photovoltaïques, intégration de brasseurs d'air ;
- **Utilisation de matériaux biosourcés :** façade à ossature bois, intégration de matériaux biosourcés (isolation thermique) et sols souples ;
- **Installation d'appareils hydro-économes** (maîtrise des consommations d'eau) ;
- **Chantier à faible impact environnemental** et gestion des déchets.